

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 60 (1934)
Heft: 26

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

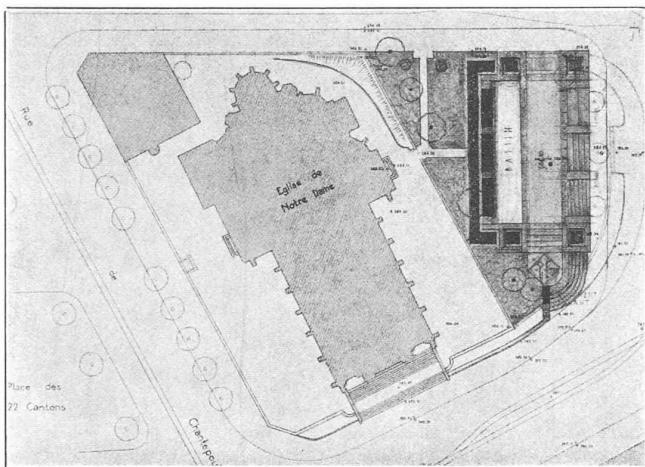
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

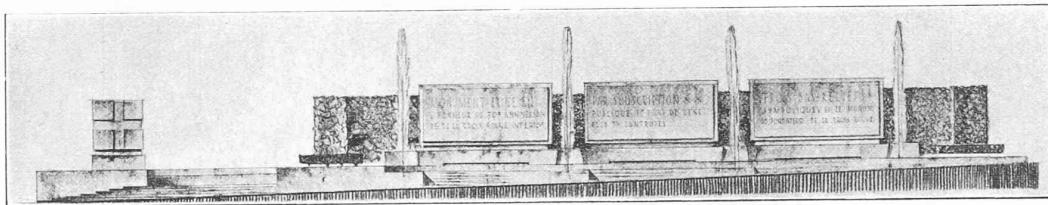
Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONCOURS D'IDÉES POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRE-PLEIN DE NOTRE-DAME, A GENÈVE



Plan de situation. — 1 : 1250.



Elévation.

cet accord conclu, la C. G. T. E. a fait établir un projet général de modification du réseau dans la région située entre le Boulevard des Tranchées et le Cours de Rive. L'ensemble de cet aménagement est reproduit dans le plan de la page précédente. Les caractéristiques en sont les suivantes :

1. Introduction de la ligne G.-V. dans le réseau de la C. G. T. E. par raccordement à la ligne ceinture n° 1.

2. Amélioration considérable du tronçon sur le Boulevard des Tranchées qui présente actuellement un certain danger pour la circulation.

3. Transfert de la ligne ceinture n° 1 de la rue Adrien Lachenal aux Glacis de Rive, d'où diminution de pente de 74⁰/₁₀₀ à 60⁰/₁₀₀ et, par conséquent, plus grande facilité d'exploitation.

4. Transformation de la station de départ de la rue Pierre Fatio en liaison avec un refuge central et pavillon-abri sur le carrefour de Rive. Cette station est le point de départ des lignes rurales n° 9, Genève-Hermance, et n° 11, Genève-Chevrier, et deviendra également départ de la ligne Genève-Veyrier.

5. Cession au domaine public, par le G.-V., de la tranchée des voies sur la rue Ferdinand Hodler pour être incorporée à la chaussée.

Il ne nous est pas possible d'entrer ici dans le détail de toutes les transformations et de signaler tous les avantages de cette amélioration, mais c'est avec un certain plaisir que nous saluons l'issue de pourparlers qui durent depuis 1930. En opposition au point de vue du Département des Travaux Publics, la Ville de Genève estimait, à cette époque, que ces travaux devaient surtout incomber à la C. G. T. E. et qu'elle n'avait donc à participer à cette transformation que dans une très faible mesure.

Elle a fort heureusement changé d'opinion en reconnaissant le caractère d'intérêt général que présentaient ces projets et, en date du 31 août 1934, le Conseil Municipal a pris un arrêté

sur la proposition du Département des Travaux Publics, allouant la somme de 271 000 fr. à titre de contribution de la Ville de Genève.

Le coût total des travaux s'établit comme suit :

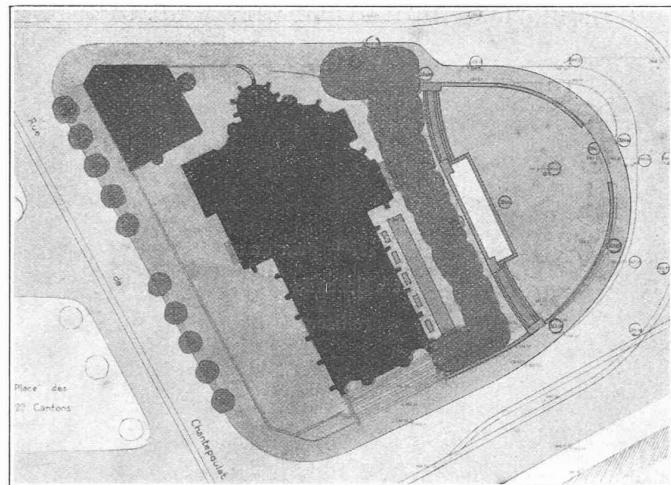
Contribution de l'Etat de Genève	Fr. 153 000
Contribution de la Ville	» 271 000
Contribution de la C. G. T. E.	» 43 000
Coût des travaux d'installation supportés par la C. G. T. E.	» 300 000
Coût des transformations et installations des Services industriels, à la charge de ces derniers	» 40 000
	Fr. 807 000

Comme on le voit, il s'agit de travaux d'une certaine importance qui contribueront notablement au développement des quartiers de Florissant et Conches. En effet, d'après les renseignements que nous possédons, la C. G. T. E. a l'intention de créer, outre le service rural Genève-Veyrier, un service urbain Conches—Cornavin qui facilitera la communication avec le centre urbain de quartiers jusqu'ici insuffisamment reliés à la Ville.

A propos d'une fête de musique.

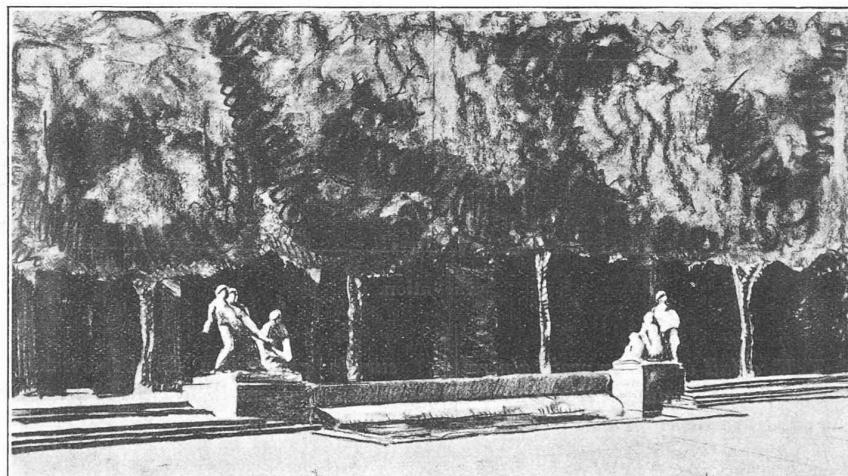
Dans la conclusion des notices parues dans le n° 19 du Bulletin technique, au sujet des dispositions qui pourraient être prises pour constituer à Genève une réserve de matériel de fêtes, on nous prie de signaler que cette mesure a été prise à cette occasion. En effet, le Département des Travaux Publics a contribué, pour une certaine somme, à la confection des décorations de la fête de musique, afin que ce matériel fût suffisamment résistant pour une utilisation ultérieure. Voici donc une mesure de sage administration ; c'est tout ce que demandent les contribuables !

Hl.



Plan de situation. — 1 : 1250.

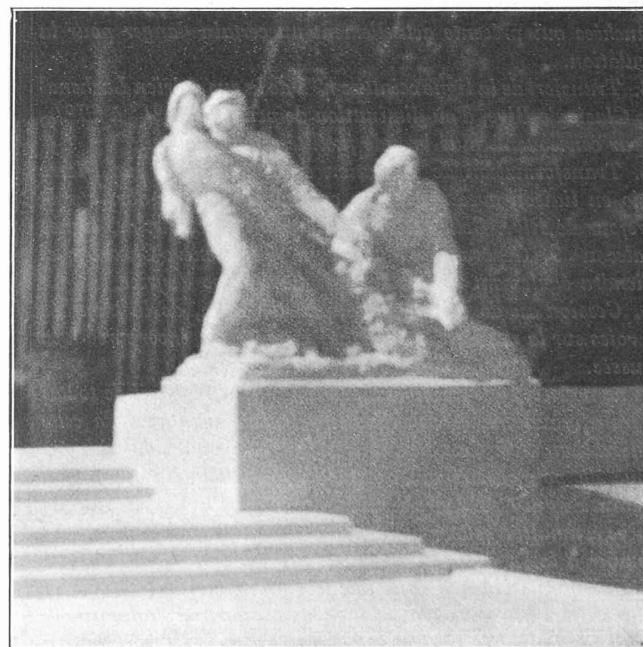
CONCOURS D'IDÉES
POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRE-PLEIN
DE NOTRE-DAME, A GENÈVE



Perspective.



III^{me} prix *ex aequo*, projet « Eté »,
de MM. *Sarkissof*, sculpteur, *Gampert et Baumgartner*,
architectes, à Genève.



Motif de sculpture.